



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Madame, Monsieur,

Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 14 mars 2022 à 20h.00**, en la salle de gymnastique, Bâtiment du They 1.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentation de deux Conseillers
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2021
5. Communications du bureau du Conseil communal
6. Election d'un membre à la Commission de gestion et des finances
7. Communications de la Municipalité
 - a) Création d'une Fondation pour la gestion du bâtiment multi-générationnel (Communication **No 01/2022**)
8. Préavis de la Municipalité
 - a) relatif à l'entretien et à la sécurisation des routes forestières (**préavis No 01/2022**) ;
 - b) relatif à la réalisation d'une crèche privée (**préavis No 02/2022**) ;
 - c) relatif à la préservation du cèdre du Liban adjacent au bâtiment multi-générationnel (**préavis No 03/2022**).
9. Rapport de commission :
 - a) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 165'748.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais liés à la réfection du tapis routier à la rue Bonivard et celle du They (préavis **No 15/2021**)
10. Questions et propositions individuelles

Le Président du Conseil communal


P. Ruch



Veytaux, le 28 février 2022

Prochaines séances du Conseil communal

- Lundi 2 mai 2022 à 20h00
- Lundi 13 juin 2022 à 20h00